

ENERCOOP ARDENNES CHAMPAGNE

Eolien citoyen dans les Crêtes : réunions publiques pour le projet de Chagny-Bouvellemont-Jonval

Avril Mai Juin 2013

DOSSIER DE PRESSE



Edito

Les réunions publiques « éolien citoyen de Chagny-Bouvellemont-Jonval » s'adressent aux acteurs locaux souhaitant participer au développement durable de leur territoire.

Ces réunions sont destinées à tout public, tant collectivités qu'entreprises, associations ou simples citoyens.

Enercoop Ardennes Champagne, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, s'associe au Plan Climat Energie du territoire des Crêtes Préardennaises en concrétisant des solutions durables dans le domaine des énergies.

Les réunions publiques ont pour objectifs d'expliquer les enjeux de la transition énergétique, la place des énergies renouvelables dans ce changement, l'intérêt pour un territoire de s'approprier l'énergie et les modalités d'implications de tous.

Le projet éolien citoyen de Chagny-Bouvellemont-Jonval est présenté comme une réponse possible aux enjeux énergétiques actuels. Ce parc se veut ouvert à 100 % à l'investissement local et citoyen. A ce jour, c'est le seul projet éolien 100% citoyen de la Région Champagne-Ardenne.

Une animation proposée par :

Enercoop Ardennes Champagne et la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises



Sommaire

Contexte	4
Un enjeu global	4
Intégration aux politiques locales.....	4
L'intérêt d'un projet citoyen.....	4
Présentation du parc éolien citoyen	5
Historique du projet.....	5
Présentation de l'animation.....	7
Objectifs	7
Calendrier	7
Publics cibles.....	8
Renseignements.....	8
Les partenaires.....	8

Contexte

Un enjeu global

Le changement climatique et la nécessité de sortir des énergies fossiles sont des enjeux auxquels nos sociétés doivent faire face en mettant en place un nouveau modèle énergétique. Les énergies renouvelables font partie des solutions à développer. Une gestion décentralisée et locale de l'énergie est à construire pour assurer un avenir plus durable.

L'éolien citoyen a toute sa place dans la transition énergétique. Il constitue une source de production d'énergie renouvelable et il contribue à l'efficacité énergétique ainsi qu'à la sobriété énergétique grâce à l'appropriation - par les acteurs locaux - de la question énergétique.

Intégration aux politiques locales

La Région Champagne Ardennes a défini en 2012 son Plan Climat Air Energie dans lequel l'énergie éolienne tient une place prépondérante.

Dans le Schéma Départemental des énergies renouvelables, le département des Ardennes mise également sur la production d'énergie éolienne.

Enfin, le territoire des Crêtes Préardennaises, au travers de son Plan Climat Energie Territorial, vise l'autonomie énergétique à l'horizon 2020, misant, entre autre, sur le développement éolien. Ce territoire souhaite développer grâce à son programme les circuits courts économiques pour développer les activités locales.

L'intérêt d'un projet citoyen

L'intérêt de l'énergie éolienne lorsqu'elle est intégrée au développement local est :

- L'exploitation d'un bien commun : le vent, au bénéfice de tous ;
- La mise en place de « circuits courts » énergétiques ;
- La réappropriation par les acteurs locaux de l'enjeu besoin énergétique et consommation.

Présentation du parc éolien citoyen

Le parc de trois éoliennes de Chagny-Bouvellemont-Jonval :

- Premier en Région 100 % ouvert à l'investissement des acteurs locaux : riverains, collectivités, entreprises, associations...
- D'une puissance installée de 2,4 MWatts, il sera mis en service en 2014. Il fournira en électricité plus de 1600 foyers du territoire des Crêtes Préardennaises, soit 18%¹ des ménages du territoire ;
- L'investissement local et citoyen pourra se faire à travers plusieurs supports d'investissements (Clubs, Enercoop Ardennes Champagne, investissement direct, Energie Partagée²) ;
- L'électricité produite sera commercialisée par Enercoop Ardennes Champagne aux consommateurs champardennais d'électricité verte.

Historique du projet

2001 : sortie de l'Atlas du Potentiel Eolien de la Région Champagne-Ardenne (par RCA et l'ADEME).

2002 : arrivée des développeurs dans les Crêtes ; la Communauté de communes décide de s'impliquer et de ne « pas laisser faire » ; début des réunions publiques d'information sur l'éolien.

2003 : lancement des travaux techniques et de concertation pour l'élaboration d'un « Schéma de développement de l'éolien dans les Crêtes ».

2004 : octobre, validation du Schéma ; diffusion, information, sollicitation des développeurs pour permettre l'implication financière locale, recherche par la collectivité pour optimiser les retombées économiques et les bénéfices pour tous, recherche du plus large partage.

2005 :

¹ Hors chauffage et eau chaude sanitaire.

² Fonds citoyen national Energie Partagée Investissement (agrée par l'AMF).

- Création d'Enéole (la société de développement) ;
- Loi Energie : principe des Zones de Développement Eolien (ZDE) ;
- Début des études sur le site de Chagny-Bouvellemont-Jonval ;

2007 : dépôt du dossier ZDE par la communauté de communes pour instruction par les services de l'Etat.

2009 : validation des ZDE mais suppression de certaines zones.

2010 : dépôt du dossier de Permis de Construire prenant en compte les consignes imposées en 2009 lors du dossier ZDE.

2011 : obtention du Permis de Construire !

2013 : phase de mise en œuvre du projet du parc éolien ; création de la société d'exploitation du parc la SAS « Chagny-Bouvellemont-Jonval ».

Présentation de l'animation

Objectifs

- Profiter du lancement du Plan Climat des Crêtes Préardennaises et des trois mois du Débat National sur la Transition Energétique ;
- Proposer un cycle de réunions débats pour mettre la problématique environnementale et énergétique au cœur des préoccupations individuelles et collectives ;
- Faire du territoire des Crêtes Préardennaises un territoire pionnier dans l'appropriation collective de ressources locales renouvelables ;
- Promouvoir l'éolien citoyen comme opportunité de développement local durable ;
- Débattre sur les modalités de l'appropriation de la question énergétique pour les localités.

Calendrier

Ces animations sont proposées en concomitance avec le programme de concertation du Plan Climat Energie Territorial des Crêtes Préardennaises. Cinq dates d'interventions d'Enercoop Ardennes Champagne sont proposées :

- Le jeudi 4 avril 2013, 20h-22h, à la salle communale de Bouvellemont ;
- Le jeudi 16 mai, 18h30-20h30, salle Enercoop AC d'Attigny ;
- Le mercredi 29 mai, 20h-22h, salle des fêtes de Chaumont-Porcien ;
- Le jeudi 6 juin 19h30-21h30, salle des fêtes de Signy-L'Abbaye ;
- Le jeudi 27 juin 18h30-20h30, dans la salle de la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises.

Détails des lieux de réunions :

Communes	Dates	Horaires	Lieux
Bouvellemont	Jeudi 4 avril	20h-22h	Salle communale Grand rue, Bouvellemont
Attigny	Jeudi 16 mai	18h30-20h30	Salle Enercoop AC 23 rue A Dhôtel, Attigny
Chaumont-Porcien	Mercredi 29 mai	20h-22h	Salle des fêtes Grand rue, Chaumont-Porcien
Signy-L'Abbaye	Jeudi 6 juin	19h30-21h30	Salle des fêtes Rue de la Salle des fêtes, Signy-L'Abbaye
Poix-Terron	Jeudi 27 juin	18h30-20h30	Salle de la Communauté de communes des Crêtes Préardennaises 3 rue de la Prairie, Poix-Terron

Publics cibles

Toutes personnes, institutions, collectivités, acteurs économiques, associations qu'ils aient un rapport direct ou pas avec le parc éolien.

Renseignements

Enercoop Ardennes Champagne,
www.enercoop-ardennes-champagne.fr

23 rue André Dhôtel
08130 Attigny
Tél : 03 10 29 00 00

Contact : Ingrid JULIEN
(Email : ingrid.julien@enercoop-ardennes.fr)

Les partenaires

